

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire le lundi 16 février 2009 dans les locaux de la Direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Pacifique ISSOIBEKA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, et en présence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Vice-Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Roger MBOUMBA, Premier Adjoint au Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant sept points et l'approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2008, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours de l'année 2008 ainsi que les perspectives pour l'année 2009.

Examinant l'environnement économique international, le Comité a relevé la forte détérioration de l'activité économique mondiale au cours des six derniers mois de l'année 2008, sous l'effet de la crise financière la plus grave de l'après-guerre. En dépit des interventions massives des Pouvoirs Publics et des Banques Centrale, les économies des pays avancés sont, pour la plupart, entrées en récession, alors que la croissance s'est également affaiblie dans les pays émergents. En conséquence, la croissance économique mondiale a nettement ralenti en 2008 pour s'établir à 3,7 % contre 5,0 % en 2007.

L'expansion économique mondiale devrait enregistrer un nouveau repli en 2009 et ressortir à 2,2%.

Le Comité a noté que les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC en général et par le Congo en particulier, ont enregistré un reflux prononcé au cours des cinq derniers mois de l'année 2008, en raison de la crise financière et du fléchissement de la demande mondiale.

Malgré cet environnement international défavorable, le Comité a constaté que l'année 2008 s'est achevée pour le Congo sur une note positive au plan macroéconomique avec un taux de croissance réelle du PIB estimé à 5,9% contre -2,5% en 2007. Cependant, la triple crise énergétique, alimentaire et financière mondiale, et la persistance des difficultés d'approvisionnement ont alimenté de vives tensions inflationnistes en 2008.

En dépit de l'approfondissement de la crise mondiale, le taux de croissance réelle de l'économie congolaise devrait atteindre 10,1 % pour l'année en 2009, en raison essentiellement des perspectives favorables de la production pétrolière.

Poursuivant ses travaux, le Comité Monétaire a noté avec satisfaction la signature, le 08 décembre 2008, entre le Congo et les Institutions de Bretton-Woods d'un nouveau programme à moyen terme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Le Comité encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts ainsi engagés, en vue de la réussite dudit programme qui conditionne l'atteinte du Point d'Achèvement, au terme duquel, le pays pourrait bénéficier de l'annulation de la quasi-totalité de sa dette extérieure.

Ensuite, le Comité s'est longuement penché sur la situation monétaire du Congo à fin novembre 2008, situation qui s'est consolidée avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets et des crédits à l'économie. Le taux de couverture extérieure de la monnaie ressort à 97,12% pour une norme fixée à 20 %.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a relevé la forte expansion des ponctions de liquidités au titre des appels d'offres négatifs.

En outre, le Comité a été informé de la situation du Congo au regard des critères de convergence sous-régionale dont trois critères sur quatre ont été respectés en 2008.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de la CEMAC./-

Fait à Brazzaville, le 16 février 2009

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National,**



Pacifique ISSOIBEKA